ACADÉMIE DE DIJON
Liberté
Égalité
Fraternité

Compte rendu de la commission académique des examens.

Visioconférence du 24/06/2021

La commission est présidée par V. Millet IA-IPR .
Tous les membres de la commission sont présents sauf 2 de l'Yonne qui sont excusés : les IA-IPR EPS, les 4 conseillers techniques départementaux, la chargée de mission et les 16 membres actifs (1 binôme par département pour chacune des voies GT et professionnelle)

Remerciements au regard de l'engagement des équipes malgré le contexte.

1. Le rôle de La commission académique 2021

- Pas d'harmonisation de notes ni d'analyse des résultats
- Validation des référentiels de la voie professionnelle jugés conformes par les commissions départementales et par les conseillers techniques pour les établissements nécessitant une mise en conformité
- Validation des nouveaux référentiels de la voie GT jugés conformes par les conseillers techniques
- Validation par la commission des courriers- retours aux établissements

2. Retour sur la gestion des examens par les membres de la commission académique

Le tour « de visio » des 16 participants (en binôme départemental pour chacune des voies) met en lumière plusieurs éléments dans le bilan de l'année 2020-2021 dont ***certains*** pourront être remontés à la CNE :

- Difficulté à s'adapter aux modifications tardives et récurrentes du protocole sanitaire
- Situation très variable d'un établissement à l'autre.
- En raison du COVID, difficulté pour faire un bilan sur la mise en place de la réforme.
- ***Des notes d'EPS qui ont tendance à augmenter fortement***
- ***Demande d'un barème national CA1***
- ***Peu de valeur de la performance dans le CA1 (sur 3 points) engendrant des difficultés pour motiver les élèves***
- ***Place (trop)importante donnée à la dimension méthodologique et sociale au détriment de celle motrice dans les référentiels***
- ***AFL1 et AFL2 trop cloisonnés dans l'évaluation, un croisement est à réfléchir.***
- ***Difficulté à évaluer les AFL 2 et 3***
- Interrogation sur la prise en compte des notes EPS dans Parcours sup pour les élèves s'orientant en STAPS au regard des notes élevées cette année.
- Avec les nouveaux référentiels, les élèves scolaires sont favorisés.
- Des difficultés pour récupérer les certificats médicaux des élèves présentant un handicap.

3. Informations IPR :

- Réponses aux doutes, interrogations et remarques énoncés ci-dessus
- Présentation des nouveaux dispositifs : spécialité EPPCS de la voie générale et de l'unité facultative secteur sportif (UF2S) dans la voie professionnelle
- Point sur les sections d'excellence sportive
- Rappel sur le report des formations non réalisées
- Présentation du projet de banque académique de référentiels par examen

4. Présentation par les conseillers techniques des référentiels conformes à valider ; Bac professionnel et CAP

Rappel : Lors des commissions départementales réalisées à distance, l'analyse de la **conformité** des référentiels de la voie professionnelle s'est appuyée sur des grilles de lecture conçues par les conseillers techniques et validées par les IA-IPR. Tous les référentiels ont été déposés dans les temps impartis par les coordonnateurs sur la plateforme M@gistère en amont des réunions, permettant ainsi une organisation efficace le jour des commissions.

Remarque : le format à distance des commissions départementales facilitant la communication numérique entre établissement a permis de régulariser très rapidement les points de non-conformité. La charge de travail de la commission académique en a été très allégée.

4.1 Synthèse des points de non-conformité relevés lors des commissions départementales :

CA1 :

- **Pas de barème établissement**
- **Croisement entre degré et performance établissement non pris en compte**
- **Répartition des points incorrecte, dans le mauvais AFLP**
- **Moments d'évaluation non définis**

CA2 :

- **Formes d'aide non précisées**
- **Absence de la pertinence du choix (escalade)**
- **Curseur de difficulté non appliqué à chaque degré**
- **Formes d'aide non précisées**
- **Barème F/G non différencié**

CA3 :

- **Notions sécuritaires non définies**
- **Curseur de difficultés non intégré aux degrés**

CA4 :

- **Gain des matchs comme curseur d'ajustement non visible**
- **Gain** des matches dans AFLP2
- **Interprétation du référentiel pour le CAP (gain des matches dans AFLP1 et AFLP2)**

CA5 :

- **Choix des élèves non lisible**
- **Pas de proposition de thème d'entrainement**

Et plus généralement

- Manque de précision dans le principe d'élaboration de l'épreuve
- Absence du choix des élèves dans la répartition des points AFLP3 à 6
- Confusion entre référentiels voie GT et voie pro
- Pas de lisibilité sur le choix de l'équipe enseignante sur les AFLP 3 à 6

4.2 Analyse quantitative des retours des commissions départementales

ANALYSES DES RESULTATS BACCALAUREATS PROFESSIONNELS

BCP

71

BCP : 108 référentiels présentés:
- CA1 : 28 avec prédominance écrasante demi-fond.
- CA2 : 7
- CA3 : 13
- CA4 : 38
- CA5 : 22

20 NC à l'issue de la CD*

0 NC après aller-retour CT – établissements

89

BCP : 77 référentiels présentés:
- CA1 : 19 + 2 adaptés
- CA2 : 8
- CA3 : 6
- CA4 : 30
- CA5 : 12

6 NC à l'issue de la CD89.

0 NC après aller-retour CT – établissements

58

BCP : 37 référentiels présentés:

6 binômes avec 6 ou 7 outils à analyser.
- CA1 : 9
- CA2 : 2
- CA3 : 3
- CA4 : 12
- CA5 : 11

5 NC à l'issue de la journée.

0 NC après allers-retours CT – évaluateurs – établissements

21

BCP : 113 référentiels présentés:
- CA1 : 30
- CA2 : 14
- CA3 : 8
- CA4 : 39
- CA5 : 22

48NC à l'issue de la CD

0 NC après aller-retour CT – établissements

CA =champ d'apprentissage **NC= non conforme**

ANALYSES DES RESULTATS DE CAP

CAP

71

CAP : 68 référentiels présentés :
- CA1 : 18
- CA2 : 6
- CA3 : 3
- CA4 : 29
- CA5 : 12

7NC à l'issue de la CD

0 NC après aller-retour CT – établissements

89

CAP : 40 référentiels présentés:
- CA1 : 4 + 1 adapté
- CA2 : 5
- CA3 : 3
- CA4 : 16
- CA5 : 11

6 NC à l'issue de la CD.

0 NC après aller-retour CT – établissements

58

CAP : 29 référentiels présentés:

3 trinômes et 1 binôme avec 7 ou 8 outils à analyser
- CA1 : 9
- CA2 : 1
- CA3 : 1
- CA4 : 12
- CA5 : 6

15 NC à l'issue du 1er point en CD (13h30).

8 NC à l'issue de la CD.

0 NC après allers-retours CT- évaluateurs – établissements

21

CAP : 90 référentiels présentés:
- CA1 : 26
- CA2 : 8
- CA3 : 3
- CA4 : 36
- CA5 : 17

48 NC à l'issue de la CD.

0 NC après aller-retour CT – établissements

5. Bilan général

100% des référentiels de la voie professionnelle (CAP/BACPRO) proposés conformes par les commissions départementales ont été validés par la commission académique, soit 227 .

10/12 nouveaux référentiels de la voie GT ont été validés.

6. Courrier retour aux établissements

La commission valide le format des courriers retours de ses décisions aux établissements :

- Courrier simple pour les référentiels validés
- Courrier accompagné de la fiche commentée pour les référentiels non validés
- Retour aux conseillers techniques des référentiels non validés par la commission académique, la première semaine de la rentrée 2021

7. Calendrier

Commission d'octobre 2021

- Validation des référentiels adaptés
- Validation des protocoles 2021 2022 : 3 APSA dans 3 CA différents
- Vérification qu'un référentiel validé existe pour chaque APSA des protocoles
- Vérification d'une seule APSA établissement
-

8. Renouvellement des membres de la commission

Pas de renouvellement pour l'année à venir.